L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 27 AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

A VENDRE.

A VENDRE—Café bien achalandé. Bonnes raisons données pour vendre. S'adresser, 107 Decatur, coin St-Louis. 21avril—2sem

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Adelaide I. Noble, veuve de William F. Tait.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,638—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. W. Stone, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 avril—22 26—1 mai

Succession de Peter Birba.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,789—Division D—Attendu que Angela Barbi, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Birba, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
25 av—25 29—mai 4

Succession de Richard Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,790—Division A—Attendu que Cornelia Board, veuve de Richard Johnson, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
25 av—25 29—mai 4

Succession de F. R. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38 073 — Division B.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Susan Wright, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Walter S. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,803 — Division D. — Attendu que Frank S. Palfrey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter S. Finney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Azemar Lanabère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,187—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Azemar Lanabère, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Chas. A. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,527—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par William F. Miller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

[illegible] COUR CIVILE DE DISTRICT [illegible] Attendu que Horace Whaley Jr a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Horace Whaley Sr. décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
23 avril—23 27—2 mai

Succession de John Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,455—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vidal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
19 avril—19 23 28

Succession de Mme Louisa E. Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,586 — Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob G. Lyons, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
19 avril—19 23 28

AVIS AUX CREANCIERS

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 35,284.—Succession de Alfred Goldthwaite. Division "D."—Attendu que John Stites, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Lee Faulkner, Mary Eliza, Eugène et Thomas F. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif la part des dits mineurs dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons pour lesquelles, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour. EUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier.
Nouvelle Orléans, 28 mars 1893.
29 mars—29—avril 5 12 19 26

Henry & Brown vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,022.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Théo. J. Fischer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
[illegible] avril—20 25 29

Haas. M. Stock vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,908—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. Darring syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
FRANK ZENGEL, Avocat.
18 avril—18 22 27

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,696 — Division D — Ordre de Cour—Solomon Kahn vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire Solomon Kahn soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant R. P. Upton, Esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse Morris, No 7 rue du Camp, en cette ville, le VENDREDI, 12me jour de mai 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 avril 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23mar—27 au 12 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,857—Division "E"—Aitkens Bros vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire faite par Aitkens Bros. soit acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers—Qu'une réunion des créanciers de la dite association soit convoquée et tenue suivant la loi pardevant Andrew H. Wilson, notaire public de cette ville, commençant le 9 mai 1893, à 11 heures A. M. Que A. H. Fleming, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de la Cour que toutes procédures contre les personnes et les biens des dits Aitkens Brothers soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 24 avril 1893.
(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
[illegible] avril—27 au 30 mai

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 AVRIL—CLASSE No 198
Tirage de 4 heures P. M.

71 70 38 12 6 9 30 13 67 66 32 68 42 57

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 26 avril 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON. Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..... $1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons a fac-simile de nos signatures.

J. A. Early
W. L. Cabell
[illegible]
COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le [illegible] toutes les fois qu'il était absent.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 9 MAI 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000....	20,000
1 Lot de...	10,000.....	10,000
1 Lot de...	5,000.....	5,000
2 Lots de...	2,500.....	5,000
5 Lots de...	1,000.....	5,000
25 Lots de...	300.....	7,500
100 Lots de...	200.....	20,000
200 Lots de...	100.....	20,000
300 Lots de...	60.....	18,000
500 Lots de...	40.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de	$60, ...	6,000
100 Lots de	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à..... $265,460

PRIX DU BILLET: Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES LOTERIES, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en n'achetant que des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance d'un lot [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Jackson Brewing Co. vs. S. W. Gray.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans. No 17 239.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 90 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le second district de cette ville, le MARDI 9 mai 1893 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Tout et particulièrement le droit ou les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre Thos. L. Ross, de cette ville, comme ci-après décrit, dans l'affaire No 36,651, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. Thos. L. Ross.

2° Tout et particulièrement le droit ou les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre le dit Jackson, de cette ville, comme ci-après décrit, dans l'affaire No 36,652, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. David Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 avril—26—3 9 mai

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train....8:35am	No 2, Memphis and Kansas City Fast Train....5:00pm
No 3, Vicksburg Express....5:35pm	Vicksburg Express....7:55am
Baton Rouge accommodation....10:00am	Baton Rouge accommodation....3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex...7:35am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:00am	No 4 Fast Ex....10:55am
No 1 Lim. Ex. 4:40pm	No 8 Coast Acc..5:45pm
No 5 Fast Mail.7:15pm	No 2 Lim. Ex. 7:50pm
Exc. dimanche..9:40pm	Exc. dimanche..7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger....6:55pm	Passenger....7:00am
Chic.St.L.mail 8:30am	Chic.St.L.mail 6 00pm
Chic. limited....7:25pm	Chic.limited....11:30am

TEXAS AND PACIFIC.

No 54, Cal. Ex. 7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..8:30pm
Local.....10:05am	Local......3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio...7:05pm	California Ex....9:30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.10:45am	No 2 Limited.....5:00am
No 5 Local....8:00am	No 6 Local.....8:30am

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche.

No 9....7:00pm	No 10....8:00am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7....3:20am	No 8....4:00pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache...9:00am	Pte-la-Hache..7:00am
....4:15pm	......5:00pm
Shell Beach...2:40pm	Shell Beach...10:00am

Dimanche.

Pte la-Hache...9:20am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach...9:40am	Pte la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache, 7:00pm	Shell Beach.....5:00am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger....10:00am	Alger.....4:30pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger....6:05pm	Alger.....8:00am

Dimanche seulement.

Alger....6:40pm	Alger.....8:00am

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship City, White....parti 19 avril
Steamship El Rio, Quick....parti 22 avril
Steamship Knickerbocker, Halsey.parti 22 avril
Goélette Sallie I'On, Hunter..expédiée 30 mars
Steamship El Sol, Mason.....parti 19 avril

LONDRES.
Steamship Nigretia, Cawthorn....parti 29 mars
Navire Elvira, Evers........parti 24 mars

LIVERPOOL.
Steamship Traveller, ...parti 12 avril
Steamship Costa Rican, Alexander..parti 6 avril
Steamship Floridian, King.....parti 31 mars
Steamship Governor, Shaw.....parti 24 mars
Steamship West Indian, Lawson..parti 22 mars
Steamship Barbadian, Highton.....parti 15 avril

BREME.
Navire Susanne, Breckelman.........parti 26 mars

DUBLIN.
Steamship Stamboul, Cann..........parti 13 déc

PALERME
Steamship Kaffir Prince, Campbell parti 7 avril
Steamship Bedouin, Goodwin......parti 4 avril

HAMBOURG.
Navire J D Bischoff, Mayer.........parti 1er avril

MESSINE
Steamship Kaffir Prince, Campbell.par. 27 mars

SWANSEA
Steamship Nigretia, Cawthorne......parti 8 avril

SICILE.
Steamship Bedouin, Goodwin.....parti 10 avril

ANVERS
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille. ....parti 13 avril

DELAWARE BREAKWATER.
Steamship Masonic, Dixon.........parti 17 avril

GIBRALTAR.
Steamship Ixia, Charnside.........parti 16 avril

MARYPORT.
Steamship Jordan, ——, ...parti 16 avril

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Gired.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Gired et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Gired.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stora, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Pobie et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
[illegible]13 Presse à Coton et Levée.
[illegible]14 Marché Washington.
[illegible]15 Louisa et Remparts.
[illegible]12 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
[illegible]13 Dauphine et Indépendance.
[illegible]14 Station des cars, Pologne.
[illegible]15 Casernes des Etats Unis
[illegible] et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Happy Jack Grocery, F. A. Godfrey, Propriétaire, vs A. Ramsey et femme.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 22,576—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 9 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval gris marron.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.
27 avril—27—3 9 mai

Fortunato Greco vs. Mme T. Tapona, femme divorcée de A. Garo[illegible]

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 22,740.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 9me jour de mai 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles meublant, un piano et tabouret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.
26 avril—3 9 mai

Eugène Rayais vs Augustus Bornau.
Le Même vs le Même.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans —Nos 17,204 et 17,338.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Crescent Boarding Stables, coin des rues N. Remparts et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 2ème jour de mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval brun nommé "Dick."

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions —Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
19 avril—19 26—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 5,8 5—Anthony Commander vs Jean Subervie—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé et numéroté dans la susdite affaire par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant, LUNDI, 1er mai 1893, à midi, au "Commander place," faisant face au fleuve Mississippi, environ un mille au dessous du dépôt du Southern Pacific R. R., à Alger, Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux mulets, un wagon à quatre roues, une charrette, deux charrues, un cultivateur, un lot de chaînes pour une serre, un lot de harnais, un bail du dit local finissant en septembre 1894 et la récolte de légumes maintenant en culture sur la dite propriété.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L. C. MURPHY, Constable, Troisième Cour de Cité de la Nlle Orléans.
22 avril—22 27 30—1er mai

Adolphe Bonnecaze vs M. et Mme Simon Benamie.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — Nos 17,657 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 29me jour d'avril 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18 avril—18 25 29

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Cinquième district.

Frank Beck vs Mary T. Walker, femme d'Eugène B. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,498.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant et qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro cinq, dans l'îlet No 26 (maintenant îlet No 25) lequel est borné par les rues Séguin, Eliza, Bouny et Alix; le dit et mesure un pied français trente pieds de face à la rue Séguin sur cent-cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan [illegible] No 4 bis.

Acquis par la défenderesse Mme Walker par achat du plaignant d'après un acte pardevant J. C. Wenck, notaire, le 10 février 1892 (titre enregistré au bureau des transferts, livre 141, folio 189).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 avril—13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District.

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire, Versus Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,801—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Lyons, Bordeaux et le fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir:

Trois sont désignés par les numéros dix, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 20 janvier 1848, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex-notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins et les autres deux lots sont désignés comme lots neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté le 15 janvier 1840 et déposé au bureau de L. Hermann, ex notaire, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent soixante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant de la rue Front au fleuve Mississipi.

Ensemble avec tous les atterrissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mars—30—6 13 20 27 avril—3 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Mulet.

A. Baldwin & Co. Limited vs. Ocean Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,839.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 mai 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un mulet gris.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 avril—21 27 mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété de valeur rue Peyfarre entre Camp et Magnolia, la rue à l'arrière étant la rue Calliope.

Charles F. Helden vs ses créanciers No 35,960.

Eureka Homestead Society vs Charles M. Helden, No 37,175.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé 3 avril 1893, dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de fieri facias contre Charles M. Helden dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues Peyfarre, Calliope, Camp et Magazine, le dit lot étant désigné par le No 45 et mesurant vingt-cinq pieds et six pouces de face à la rue Peyfarre sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, pied américain, conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 7 septembre 1891 et annexé par référence à un acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, en date du 14 septembre 1891. Le dit lot étant désigné par le dit No 45 sur un plan dressé par J. Bringier, voyer, en date du 4 mai 1846 et annexé à un acte pardevant D. McCoy, notaire, le 25 mai 1846.

Une moitié indivise de la susdite propriété livrée dans l'affaire de l'insolvable ci-dessus No 35,960, et une moitié indivise de la susdite propriété saisie par un writ de fieri facias dans l'affaire No 37,175.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 21 28—mai 5 12 17

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence connue comme le No 68 rue de l'Esplanade.

Comtesse Cora A. Di Brazza Savorgnan vs Succession de Marie Labarre Chalaron et Francis J. Chalaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,363.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 68 rue de l'Esplanade, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 155, borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, laquelle dite portion de terre mesure trente-trois pieds neuf pouces et dix lignes plus ou moins de face à la rue Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-six pieds huit pouces trois lignes; le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 14 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Sixième District.

E. L. Bemiss vs. Moses Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Elizabeth, Market, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme le No dix dans l'îlet No vingt et mesurant trente-six pieds à la rue Walnut sur une profondeur et façade à la rue Elizabeth de cent un pieds.

Acquis par le défendeur par achat de W. A. Simonds, par acte de E. L. Simonds, notaire, le 28 novembre 1890. (Titre enregistré au Bureau des Transferts livre 136, folio 286.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13avril—13 20 27 mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété avantageuse du sixième district, portant le numéro municipal No 193 rue Marengo.

Sur des conditions de crédit.

Thomas Gully vs William H. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,361—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marengo, Carondelet, Baronne et Constantinople, désigné par la lettre B, sur un croquis et un arpentage faits par P. A. d'Hémécourt, ancien voyer de la ville, daté le 4 janvier 1892, le dit lot ou dite portion de terre commence à une distance de quarante-sept pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Marengo, et mesure, en mesure américaine, cinquante-deux pieds six pouces de face à la rue Marengo, de même largeur au fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, d'après un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire public, le 9 janvier 1892. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations Livre 140, folio 431.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, cinquante mille cinq cents piastres ($1,500) avec 6 0/0 d'intérêt par an du 9 janvier 1892 jusqu'au paiement, 5 0/0 sur le dit montant pour honoraires d'avocat et les frais de procès et de vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° Et sur des termes de crédit pour faire face (au montant de l'enchère) le paiement de deux certains billets à ordre datés le 9 janvier 1892 pour $2,500 chacun, payables respectivement à 2 et 3 ans après leur date, et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque en faveur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur fournira ses billets garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue, avec les clauses de garantie usuelles, comme ceux, etc.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7avril—7 14 21 28 mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Chippewa et Harmonie.)

George Schoenermann vs. Francis Xavier [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,450—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas (anciennement Fulton), Chippewa, Neuvième et Harmony et désignés comme lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant L. R. Kenny, ex-notaire public dans la paroisse de Jefferson, daté le 29me jour de décembre 1851, de Mme Isaac Lambert à J. M. Marmon, et les dits lots de terre mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent dix pieds, le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième et ayant la même profondeur sur la rue Neuvième; le lot No 2 mesure vingt-neuf pieds dans le fond, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, d'après un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 115, folio 538.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de Shérif.

Zuberbier & Behan vs. Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,874.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Peters et Press, formant le coin sud est des rues St Ferdinand et Chartres, et mesurant d'après un arpentage et possession actuelle cent cinquante six pieds, deux pouces et sept huitièmes de pouce de face à la rue de Chartres, cent cinquante-trois pieds un pouce et six huitièmes de pouce de face à la rue St-Ferdinand, sur les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit pouces et six huitièmes de pouce sur une ligne partant de la rue de Chartres et parallèle à la rue St Ferdinand, à une distance de sept pouces et parallèle à la façade du mur du Levee Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne partant de la rue St-Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit allant sept pieds et seize pouces vers la rue Peters, sur une ligne parallèle à la rue St-Ferdinand, et de là cinquante six pieds deux pouces et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, allant vers la propriété du Levee Cotton Press jusqu'à l'extrémité de la première profondeur mentionnée ci-dessus, de laquelle propriété un plan d'arpentage et de mesure a été fait sur le terrain, par Paul A. D'Hémécourt en personne, le 1er avril 1881, et est annexé à l'acte de vente ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, servitudes et tous les privilèges y appartenant.

Ensemble avec le tout et en partie toutes les machines, bouilloires, pompes, locomotives, encadrements, arbres de couche, poulies, élévateur, etc., le tout constituant le matériel et installations de la dite propriété.

Aussi la propriété mobilière suivante qui sera offerte et vendue séparément de la propriété mentionnée ci-dessus.

140 balles de Jute Butts endommagées.
26 demi-rouleaux de Bagging.

Des échantillons des articles ci-dessus peuvent être vus à la manufacture avant la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30mars—30—avril 6 13 14 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième, îlet borné par les dites rues et les rues St-Thomas et Huitième.

George Schoenermann vs Célestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,451.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 22 borné par les rues Neuvième, Chippewa, St-Thomas, anciennement Fulton, et Huitième, et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Benj'n Buisson, voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé comme plan No 2 au bureau de William Christy, ex-notaire public en cette ville. Lot No 7 forme l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième et mesure trente-un pieds quatre pouces et trois-quarts de pouce de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur et face à la rue Neuvième, et le lot No 8 mesure trente-un pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, par acte pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 511.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 av—7 14 21 28—mai 5 10

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée du Premier District.

No 247 rue Sud Liberté, entre Erato et Thalie

Succession de Gayetano Moria.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 31 mai 1893, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 21 avril 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Thalie, Franklin et Erato et désigné par la lettre B sur un plan fait par Pilié et Murray, architectes, le 26 mai 1869 et annexé à l'inventaire de la succession de E. J. Mercer par J. O. Sterke, notaire, le 26 mai 1869, le dit lot B attenant au lot A, sur le dit plan, du côté vers la rue Erato et mesure 35 pieds 11 pouces de face à la rue Liberté sur 57 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à un étage ayant 4 chambres, bâtisse dans le fond ayant 2 chambres.

L'acte de vente pardevant William Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.

26 avril—26—mai 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Mlle Mary Maher et al. vs. John J. Maher.

No 37,713—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune, MERCREDI 24 mai 1893 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 avril 1893 et signé le 14 avril 1893 par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Joséphine, Willow et Jackson, désignés par les lots Nos 10, 11, 12, dans l'îlet No 3[illegible], sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé à l'étude de Selim Magner, notaire, en date du 8ème jour de février 1866 et mesurant comme suit:

Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 115 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, et le lot No 12 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Sur les lots Nos 10 et 11 se trouve un cottage en bois couvert en ardoises, ayant 4 chambres, galerie de façade, hangar, cuve, etc., et à peu près 50 figuiers.

2° Tous les droits, titres et intérêts, dans la propriété ci après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits qui y appartiennent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Locust, Terpsichore et Freret, désigné comme lot No 12 dans l'îlet 385, le dit lot No 12 mesure 32 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 96 pieds.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un an avec 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles de garantie. Pour la propriété deuxièmement décrite, comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 avr—19 26—mai 3 10 17 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de valeur dans le Sixième District.

Succession de Chas. M. Kramer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6,459.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1893 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 14 borné par les rues Prytanée, Camp, Calhoun et l'avenue Henry Clay, comprenant des lots primitifs Nos 19 et 20 et du dit lot primitif No 24 derrière les dits lots et mesurent chaque, incluant les dits pieds de profondeur des dits lots, sur le terrain primitif No 24, 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera le paiement de [illegible]. Acte de vente pardevant F. Deibel, N. P., aux frais de l'acquéreur.

7 avril—7 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE

No 14 rue Columbus entre Remparts et St-Claude.

EUGÈNE MASSON ET AL. VS. LES MINEURS AUGUSTE ET IDA MASSON ET AL.

No 37,263—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mars 1893 et signé le 10 avril 1893 par l'Honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci après, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le No 1 sur un plan de A. de Hémécourt, sous voyer, le 19 janvier 1835, connu comme le No municipal 14 rue Colombus, mesurant en mesure américaine 25 pieds, 9 pouces 6 lignes de face à la rue Colombus, sur une profondeur de 90 pieds 5 lignes sur la ligne du côté de la rue des Remparts, et 93 pieds 10 pouces, plus ou moins, sur la ligne vers la rue St-Claude, et 29 pieds sur la ligne du fond, le tout dans l'îlet borné par les rues Colombus, Kerlerec, St-Claude et Remparts. Les améliorations comprennent un cottage en bois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantie par hypothèque et lien du vendeur et privilège et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera le paiement, au-dessus du prix d'adjudication, des taxes pour l'année 1893, et déposera avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. M. Forcelle, N. P., aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 17

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE.

Propriété améliorée de valeur.

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en bois à deux étages, commode et substantielle avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House et l'avenue Napoléon, au pied du dépôt du New Orleans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon, Dossier No 37,903. Il sera vendu à l'encan, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 115, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Berlin et Annonciation, désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le dit lot No un forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisée en magasin à bas et résidence en haut, avec entrée et corridor séparés. Les chambres du magasin sont spacieuses, bien éclairées, avec jolies et substantielles installations.

Les étages supérieurs contiennent plusieurs chambres bien ventilées, corridor, etc., galerie devant et derrière, bonnes écuries, cave, etc.

La location est spécialement bonne pour affaires, étant réputé comme un des meilleurs emplacements dans le Sixième District, dans un quartier bien peuplé et s'améliorant tous les jours, les étages supérieurs peuvent être aisément loués à de très bons prix, et feraient un magnifique emplacement pour des chambres garnies ou pension privée, et elle se trouve au commencement du chemin de fer électrique de l'avenue Napoléon et chemin de fer Tchoupitoulas passe devant.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis, privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. La propriété doit être assurée et la police doit être payable au porteur des billets hypothécaires pour le montant de ceux-ci [illegible]. Ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets.

Actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues en 1893, et au dessus du prix de leurs adjudications, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente sera requis.

25mars—26 29 avril 12 19 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le siège d'affaires bien connu et populaire.

—CONNU COMME LE—

"Cassanova's Shoe Store."

Coin (Sud-Est) des rues Magazine et Joséphine.

Et la bâtisse avec magasin à deux étages,

No 620 rue Magazine.

Aussi les magasins doubles à un étage Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, qui y touchent. Près du Marché Magazine et dans le centre du grand mouvement d'affaires qui s'y fait remarquer.

Succession John McGinty.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,938.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu aux enchères, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 14 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus désignée, la propriété foncière suivante de grande valeur et ainsi décrite—

1° La propriété admirablement située pour affaires coin sud-est des rues Magazine et Joséphine connue comme le "Cassanova's Shoe & Trunk Store," comprenant deux beaux lots de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent consistant en un magasin à un étage en bois et couvert en ardoises, avec écuries, dépendances, hangars etc. Les deux lots de terre susdits sont désignés par les lettres A et B sur un croquis fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté de mars 1893, et forment l'encoignure des rues Magazine et Joséphine dans l'îlet borné par les rues Jackson et Constance dans le Quatrième district de cette ville, mesurant conformément 22 pieds de face chacun à la rue Magazine, sur une profondeur de 67 pieds et face à la rue Joséphine et entre lignes parallèles.

2° Le magasin et résidence à deux étages touchant la première propriété ci dessus décrite No 620 rue Magazine, ayant une galerie spacieuse de face: contenant 6 appartements, etc., et occupé par un magasin de fruits.

Le terrain est situé dans le même district et îlet que la première propriété ci dessus décrite et est désigné par la lettre "C" conformément au ci dessus dit plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville et mesurant 19 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds, entre lignes parallèles.

3° Le magasin éligible en bois à deux corps de logis, couvert en ardoises, Nos 622 et 622½, rue Magazine, touchant et dans le même District et îlet que la propriété ci dessus décrite, occupé comme une boulangerie sur un côté et un magasin de meubles sur l'autre côté, avec hangar, cuve et allée de côté sur le côté vers l'avenue Jackson. Le lot est désigné par la lettre "D" sur le dit plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, et mesurant, conformément, 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds entre lignes parallèles.

N. B. Ces propriétés admirablement situées ont ensemble une façade de 111 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Magazine et se trouvent au milieu du grand centre d'activité commerciale groupée autour du Marché Magazine. Le coin est un des plus heureux emplacements d'affaires de la ville. C'est pour les marchands en détail entreprenants et les capitalistes une occasion sans pareille de faire un placement des plus avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets spécialement garantis par hypothèque ou lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et renfermant toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication pour assurer la vente. Les actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

16avril—16 19 26 mai 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Foncières de Valeur,

Dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.

Succession de Léopold Aleix.

No 37,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C daté le 13 avril 1893, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, St-Claude, Jeanne et Remparts, désignés par les Nos 14 et 15 de l'îlet No 354, et mesurant ensemble 60 pieds de face rue St Claude [illegible]

2° Un autre certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 557, borné par les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, désigné par le No 7 d'après un plan fait par C. de Armas, voyer, en date du 3 août 1860 et mesurant conformément au dit plan 29 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot comprend une portion des lots désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan fait par A. Toledano architecte, le 17 juin 1854.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Remparts et Mazant, désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 292, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant le cinquième lot, à partir du coin des rues Palmyre et Dorgenois.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 23 de la carte de la ville, borné par l'avenue Louisiane, les rues St Denis, St André et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Quatre autres certains lots de terre, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Patrick, St-David, Delachaise et Foucher, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'îlet No 513. Les lots Nos 5, 6 et 7 se touchant et mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Foucher, et s'étendent en profondeur à travers le dit îlet à la rue Delachaise sur laquelle ils ont une façade de 27 pieds 1 pouce sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue St-Patrick; 158 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne de division entre les lots Nos 5 et 6; 154 pieds 4 pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 6 et 7; et 151 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St-David, divisant à l'arrière des lots de 6 à 12.

Le lot No 12 forme le coin des rues St David et Delachaise et mesure 23 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue St-David, 31 pieds 10 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur à la ligne de côté du lot No 11 de 108 pieds, et 108 pieds 4 pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité et liens, et devra porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

19avril—19 22 26—3 10 17 24 mai

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de valeur dans le troisième district.

Succession de Charles Lewis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 38,239.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, bureau No 36 rue Royale—MERCREDI 24 mai 1893, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus nommée, daté le 18 avril 1893.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Roman et mesurant trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan de E. Surgi, daté le 2 mai 1856 et annexé à un acte fait pardevant André Doriocourt, notaire, le 8 juin 1880.

Conditions—Comptant.—L'acquéreur assumera, en outre de son enchère, le paiement des taxes de 1892 et 1893 et devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 26—3 10 17 24 mai

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence de choix dans le Cinquième District de cette ville, près de l'Ecole McDonogh, New Pythias Opera-House et le Dépôt du Chemin de Fer Electrique projeté conduisant au nouveau Chantier de Marine des Etats-Unis

Succession de Barthelemew Guillot.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 38,270.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—Bureau No 58 rue Camp—MERCREDI, 17 mai 1893 à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, daté le 10 avril 1893, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise du droit, titre, intérêt, possession légitime et demande à un certain lot de terre avec tout ce qui se trouve situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Barthélemy, Delarende et Peter, désigné comme le No 20 de l'îlet No 16, et mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Bartholomew sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une résidence deux étages désignée par le numéro municipal 48 rue Bartholomew.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra assumer en outre de son prix d'enchère les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

15avril—12 19 26—mai 3 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE —DE— PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES —ET— TERRAINS DE VALEUR,

—DANS LES— Premier et Quatrième Districts.

No 199 rue Terpsichore, entre Prytanée et Colisée, et Trois terrains rue Première.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.—No 37,641.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci dessus le 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Colisée, Prytanée et Melpomène, désigné comme lot No 2, sur un plan annexé à un acte pardevant J. B. Marks, ancien notaire, en date du 8 mai 1840, et mesurant conformément au dit plan 24 pieds 8 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 199 rue Terpsichore, ayant une galerie de façade, corridor, salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, etc., elle est retirée de la rue et la cour est pavée, laissant face à la Place Parkerson, près de tous les avantages et accessible à plusieurs chemins de fer.

2° Trois certains lots de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues First, Philip, St-Patrick et St-David, désignés par les Nos 7, 8 et 9, d'après un plan de C. G. de Lisle, en date du 23 novembre 1868, déposé en l'étude de E. G. Wells, ancien notaire. Selon le dit plan, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces. Trottoirs en briques en face, situés près du marché et des lignes de chars urbains.

Conditions de la vente.—Comptant, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour la présente année de 1893, en sus du montant de l'adjudication, et déposer comptant dix pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. M. Gurley, notaire.

1er avril—1 5 12 19 26—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double

—DANS LE—

Cinquième District

—ET—

Des sites pour bâtir dans le Premier District

Nos 166, 168 et 168 1/2 rue Chestnut, entre les rues Homer et Jackson.

—ET—

Deux terrains coin Palmyre et Jane Alley.

A L'ENCAN. A CRÉDIT.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

No 38,025 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet, MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C et signé dans l'affaire ci dessus, le 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 146 borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu par le numéro 166 rue Chestnut, ayant galerie de façade, 6 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en un cottage double connu par les numéros 168 et 168 1/2 rue Chestnut, ayant 3 chambres sur chaque côté, hangar, etc.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville désignés comme lots numéros 24 et 25 de l'îlet No 805, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jane, mesurant, chacun, 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 160 pieds, le lot No 24 formant l'encoignure de la rue Palmyre et de l'allée Jane.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant W. W. Seymour, notaire.

8 avril—8 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et autres effets, meubles de salon, salle à manger et de Chambre à coucher.

A l'encan.

Succession de Mme Mary Ellen Leary

No 38,025—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN H. O'CONNOR Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—VENDREDI 28 avril 1893, à 11 heures A. M., au local No 166 rue Chestnut entre Jackson et Homer, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan—

Les meubles de maison et autres effets que contient la résidence No 166 rue Chestnut, Alger, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

8 avril—8 12 19 26 28

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT

Trois Cottages Simples en Bois,

—SUR LA RUE—

Douane, entre Broad et White

Dans le 2ème District, qui Augmente Rapidement.

Succession de Bernard Lacoste.

38,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. D. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, le 3 mai 1893, midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 mars 1893, pour le compte de la succession ci dessus, à l'enchère publique il sera vendu—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et White et désignés par les Nos 21, 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Douane sur 134 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent trois jolis cottages simples en bois ayant chacun 2 chambres et cuisine, jolie cour et puisard.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à raison de 7 pour cent par an, assurance, frais d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles, et les taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur; dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire public.

1av—1 5 12 19 26 mai 3

THE FIREMEN'S INSURANCE CO., de la Nouvelle-Orléans.

DIXHUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1892:

Primes reçues pour risques d'incendie		$47,254 55
Pertes par les incendies	$42,967 67	
Réassurances	5,129 40	
Primes remboursées	3,369 36	
Commission et courtage	2,965 31	
Dépenses, générales, moins escompte et intérêt	13,057 56	
		$67,489 30

ACTIF.

Comptant en banque et en main	$4,227 56	
Billets recevables, Prêts sur garanties collatérales, actions diverses, etc.	57,372 21	
Primes en cours de collection	4,814 03	
Meubles de bureau et installations	2,000 00	
		$68,414 85

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

O. THOMAN, Président.
B. W. SEAWELL, Jr., secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, le 19e jour de janvier 1893.

FRED. ZENGEL, Notaire Public.

Directeurs:

Peter Blaise,	H. Borey,
Peter Doerr,	Henry Bliermann,
John Everett,	Pat Hagan,
John Fitzpatrick,	C. Taylor Gauche,
Toby Hart,	J. Laroque,
F. L. Matthews,	Jacob Schoen,
A. H. Steward,	J. H. Schiermann,
F. B. Thriffiley,	Chas Wirth,
George Zengel,	Otto Thoman.

8 fév—4 des

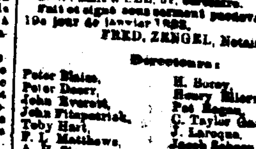

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de terre désirables

—AVEC LES—

Cottages simples et doubles qui s'y trouvent,

Nos 217, 219, 221, 223 et 223 1/2 rue du Port entre Villeré et Robertson.

Succession de Bernard Eckers, décédé,

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet.—MERCREDI 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, jugement rendu le 10me jour d'avril 1893 et signé le 17me jour d'avril 1893, dans l'affaire de la succession de Bernard Eckers, décédé, Dossier No 38,143, il sera vendu à l'encan:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet No 19 borné par les rues Port St-Ferdinand, Villeré, (anciennement Girod) et Robertson (anciennement St-Jean Baptiste), Troisième District, en cette ville, lesquels lots sont désignés par les Nos 9, 10 et 11, sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent quelque Quatre ou Cinq Cottages simples et doubles, dont les détails, avec loyers, etc., seront annoncés au moment de vente et la propriété peut être inspectée à n'importe quel moment.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et en outre l'acquéreur assumera les taxes de 1893.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

23avril—23 30—mai 7 14 21 & date.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Succession de Christopher Groeskoff et sa femme.

No 35,064—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci dessus mentionnée, Division C, rendu le 21 février 1893, et signé le 28 février 1893 et en vertu d'un ordre de l'honorable juge ci dessus mentionné, daté du 19 avril 1893, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu le 11 avril 1893, dans l'affaire mentionnée ci dessus la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Baronne et Dryades, désigné, sur une esquisse par D. M. Brosnan, sous voyer de la ville, 26 mars 1872, par le No 1 et mesurant 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à l'avenue Washington, sur une profondeur et une façade de 90 pieds sur la rue Baronne et entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 270 avenue Washington.

2° Un certain lot de terre dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci dessus et désigné sur le susdit plan, par le No 2 et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade avenue Washington, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 272 et 272 1/2 avenue Washington.

3° Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 6 sur un plan dudit carré, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, portant le No 247. ledit terrain mesure, d'après ledit plan, 27 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 621 rue Carondelet.

4° Cinq certains terrains situés dans le Sixième district de cette ville, carré d'îlet No 37, borné par les rues Washington, Toledano, Zimple et Burdette, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 forme le coin des rues Washington et [illegible].

5° Un certain billet à ordre souscrit par John Stork à son propre ordre et par lui endossé, en date du 18 octobre 1888 pour la somme de sept cents dollars $700 00 avec intérêt au taux de huit pour cent par an. à partir du 18 octobre 1888 jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à ce qu'ils soient payés. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets. Les améliorations devront être assurées, et les polices transférées au détenteur des billets, et les taxes dues et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication: 10 pour cent comptant du prix de vente requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 24

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

No 38,277.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet — MERCREDI 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 3 avril 1893, dans les affaire ci dessus, la propriété décrite ci après, à savoir:

Un certain îlet de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Laurel, Annonciation (anciennement Prescott) et Webster, mesurant 224 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'avenue Henry Clay, 325 pieds sur la rue Webster, 327 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Laurel, 334 pieds 6 pouces 5 1/2 lignes sur la rue Annonciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 avril—8 15 22 29—6 10 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence à deux étages en bois,

111 rue Deuxième.

Joli cottage simple en bois,

Avenue Cleveland, entre les rues Marais et Villeré.

Beau cottage double à un étage avec mansardes, en bois,

Nos 80 et 80 1/2 Avenue Cleveland, entre les rues Villeré et Robertson.

Meubles de Bureau et Stock.

Succession de Thomas McIntyre.

No 37,044.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'hon F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 13 avril 1893 dans la succession, la propriété ci après décrite, savoir:

1° Une action du fonds capital du "New Orleans Board of Trade."

2° La maison de résidence en bois, à deux étages, 111 rue Deuxième, dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Deuxième, Première, Chippewa et Annonciation. Le terrain comprend trois terrains désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant chacun, 25 pieds, 7 pouces de façade rue Deuxième, sur 126 pieds, 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Située dans un bon voisinage.

3° Le joli cottage simple en bois, 50 avenue Cleveland, ci-devant rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les avenue Cleveland et les rues Canal, Marais et Villeré, ayant galerie devant et sur les côtés, cinq chambres, salle, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 12 sur un plan de Castaing & Cellia, en date du 10 avril 1868, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire. Il mesure 25 pieds de façade sur l'avenue Cleveland, et 96 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Le joli cottage double à un étage avec mansardes, en bois, 80 et 80 1/2 avenue Cleveland, ci-devant la rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les avenues Cleveland et Tulane et les rues Villeré et Robertson, ayant quatre chambres, de chaque côté, et une bâtisse à deux étages en bois à l'arrière, ayant, de chaque côté, deux chambres, cuisine, citerne, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 15 sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 9 février 1838, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesure 30 pieds de façade avenue Cleveland, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles: le dit terrain étant borné au côté le plus rapproché de la rue Villeré par une allée ouverte sur l'avenue Cleveland, commune à ce terrain et à ceux qui lui sont contigus. Ces propriétés sont à un îlet de la rue du Canal, convenables au centre commercial, aux églises, écoles, etc., et aux lignes de chemin de fer, et sont excellentes comme placements d'argent recommandables.

Aussi, le même jour, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, 111 de l'Union, entre St-Charles et Carondelet—

Un lot de meubles de bureau comprenant un coffre-fort en fer, un desk "roller-top," un desk à dessus plat, un desk droit (upright), une table, une bibliothèque.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 av—16 22 29—mai 6 13 17

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c. et $1.00.

J. B. LANDRY, Surintendant.
J. B. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
26 oct—am et dim